



Synthèse de la journée d'échanges

LES RELATIONS HOMME – NATURE

dans le cadre de la réflexion nationale
préparatoire au 50^{ème} anniversaire
des Parcs naturels régionaux

vendredi 22 avril 2016



REGARD DE L'ANTHROPOLOGUE

Marie CAULI – Université d'Artois / CSENPC

Les PNR (Caps et Marais d'Opale, Scarpe-Escaut, Avesnois) qui s'inscrivent dans la région Nord – Pas-de-Calais (aujourd'hui dans les Hauts-de-France) ont souhaité apporter une contribution au thème des relations Homme-Nature retenu pour le congrès 2016. Ce sujet, dans l'air du temps, est *d'importance car il est l'occasion de participer à la réflexion nationale qui va être menée à Marquèze lors du congrès national des parcs naturels régionaux mais aussi faire l'objet du manifeste du cinquantenaire du parc*. Il mérite que l'on y regarde de plus près car il permet de s'interroger de manière réflexive sur les manières de penser la nature, de la représenter, de l'utiliser, de la faire évoluer dans un espace circonscrit. Il participe aussi à mieux cerner l'identité du parc, la manière dont elle s'est construite, à qualifier l'état présent et partant, de se distinguer de ce qui précède. Par ailleurs, il intervient dans un moment où la question se pose d'une manière nouvelle, occasion de se demander si les parcs seraient en train de devenir autres.

La région du Nord - Pas-de-Calais, dispose d'une variété de paysages, herbage, haies, futées de hêtres, étangs, monuments, parcelles forestières dont une partie s'inscrit dans les trois secteurs géographiques des PNR : l'ensemble littoral comprenant l'arrière-pays élargi, la Scarpe et l'Escaut, ensemble plus rural et parties de l'ancien pays minier, les marais audomarois, l'Avesnois. Ces trois espaces ont été soumis aux legs du passé (phénomènes naturels ou des épisodes catastrophiques, guerres, conquête acharnée du sol et du sous-sol et exploitation des ressources énergétiques et agricoles). Ils abritent des groupes d'espèces animales ou végétales, des milieux de vie, des écosystèmes. L'ensemble présente un échantillon représentatif des milieux naturels et humains de la région et illustre la succession sans pareil des modes de développement passé.

Cet espace, source d'inégalités écologiques, fait partie des paysages les plus artificialisés du pays et où les espaces dits naturels sont les plus faibles et les moins boisés de France. Depuis les années 1990, les politiques environnementales, souvent citées en exemple, témoignent d'une réduction des inégalités territoriales à travers un processus de « renaturation ». Ce processus, qui est l'un des cœurs de métier des PNR, découpe une nature « générique » en éléments significatifs soit d'origine humaine et selon le degré de présence de ses activités (tels le bocage, zones humides, friches industrielles, etc.) soit d'origine physique ou naturelle (faune, flore, oiseaux, etc.)

La nature : un terme polysémique

Mais de quelle nature parle-t-on en Nord – Pas-de-Calais aujourd'hui dans les Hauts-de-France ? Peut-on en préciser ses contours ? La question peut paraître insolite mais il est opportun de s'y arrêter pour éviter la cacophonie ou les malentendus. Pour Jacques Coget, la vigilance doit être de mise devant des a priori idéalisés d'une nature primitive, autochtone qui prône l'harmonie et la symbiose avec le monde et dont les savoirs autochtones nous serviraient de modèle de développement indépendamment du contexte, des constructions sociales et symboliques, des échelles temporelles. Par ailleurs, de nombreuses études montrent que des connaissances pragmatiques, empiriques, locales, peuvent remettre en question des modèles scientifiques ou des résultats prédictifs à propos de dynamiques complexes. De même, les savoirs scientifiques, éloignés du terrain et égarés dans leur spécialisation et leurs échelles d'analyse alimenteraient des dérives déraisonnables et nuiraient aux modes de vie locaux, aux usages raisonnables de la nature. Ainsi la vision de la nature doit distinguer deux piliers complémentaires : le support matériel sur lequel on agit et les représentations qui vont

guider les actions et les comportements. Réalité concrète, vue de l'esprit, voire image projetée, la nature est aussi un objet scientifique à comprendre.

L'anthropologie : un atout scientifique pour les PNR

Selon Hélène Melin, les sciences humaines et plus particulièrement l'anthropologie nous apportent une vision philosophique et anthropologique de la nature et nous permet de mieux comprendre le déplacement des curseurs du dualisme originel Homme-Nature. Cette distinction, historique, sociale et contextualisée porte l'illusion occidentale que la nature serait hors de nous, composée d'éléments indépendants de l'action humaine face à la culture qui placerait l'homme au sommet du vivant sans interaction avec l'environnement. Ce sont les travaux de Descola, mais avant lui Lévi-Strauss ou Mauss qui alimentent aujourd'hui le discours le plus abouti sur la nature et montrent qu'il est le produit d'une évolution des mentalités et d'une vision du monde.

De même, les travaux sur les savoirs naturalistes locaux, le patrimoine naturel, matériel et immatériel initiés par les anthropologues dans les années 80 ont sensibilisé aux dimensions symboliques. Ils ont montré que les usagers de la nature quels qu'ils soient mobilisaient des systèmes de mise en ordre et d'interprétation de la nature, interprétatifs et prédictifs. Ainsi, la dimension ethnologique présente et appréciée depuis la création des parcs, a aidé à objectiver la démarche en la relativisant et en la mettant en perspective. Elle a averti des biais éventuels qui passe par les représentations pour chaque catégorie d'acteurs, mis en évidence les critères d'identification et de qualification qui sont retenus à propos de la nature. En faisant apparaître les confrontations de perceptions des acteurs considérés comme des groupes sociaux (chasseurs, agriculteurs) et celle des individus dans leur rapport au sensible, elle a pu aider à lever les blocages et à construire une démarche cohérente entre les différents acteurs. Par ailleurs, en travaillant sur les techniques artisanales ou agricoles, les savoirs populaires botaniques ou zoologiques, elle a permis de retrouver et de s'appuyer sur le passé à charge d'éviter le piège du folklorisme. Enfin les outils du comparatisme et du relativisme couplés aux méthodes qualitatives revêtent une dimension cruciale aujourd'hui car ils sont propices à une approche complexe.

Ce préambule « anthropocentré » ne doit pas nous faire oublier que la nature est le champ de recherche de bien d'autres disciplines naturalistes « bio-centrées » et l'objet de bien d'autres échelles d'analyse et de perception. L'ornithologue qui observe les oiseaux ou le géologue *n'émergent pas au même naturalisme*. Les disciplines dont ils relèvent décomposent la nature en spécialités, parties et sous parties de celle-ci, considèrent de façon fractionnée une espèce ou un milieu. Chaque ramification engendre un cloisonnement inhérent aux classifications scientifiques. Par ailleurs, d'autres paramètres conditionnent les actions du parc : les nombreux débats internationaux sur l'exploitation effrénée de la nature imprègnent désormais la sphère publique et incitent politiques et citoyens à lui porter une attention plus soutenue, (le « care »?) et ceci pour les générations futures. De même, les visions locales à partir des usages utilitaires, productifs, récréatifs, pédagogiques de la nature ou de consommation interviennent dans les pratiques et ont un impact sur l'appropriation des milieux. Ainsi ces premiers constats nous permettent de dégager des logiques différentes, des interprétations plurielles, des interdépendances des relations Homme-Nature. Par contre, ils ne nous donnent que peu d'indications sur les rapports particuliers qu'entretiennent les PNR en tant que micro-institutions territoriales chargées de servir d'intermédiaire, d'interprète, de médiateur, de catalyseur, de formateur, d'éducateur, d'accompagnateur, de gardien du temple, de développeur, de devin, d'opérateur des relations Homme-Nature. Ils ne nous disent pas plus sur les effets des connaissances pragmatiques des acteurs impliqués dans le projet, le poids des constructions historiques, des déterminants descendants, les manières d'appropriation territoriales ou institutionnelles et donc les antagonismes

et contradictions à gérer sur le terrain. ¹Toutefois, ils rendent légitime et urgent le fait de se poser la question.

De l'intention à l'action : Quelle approche de la nature entre contraintes et limites ?

Ainsi, aborder la relation Homme-Nature nécessite d'une part de donner une « valeur en soi » à la nature mais d'autre part de prendre conscience de ce qui influe sur la logique de projet des PNR. Ce travail est fondamental car il apporte la clé de lecture dans le décalage qui existe dans les représentations et le traitement de la nature. L'étude comparée des chartes effectuée par Michel Marchyllie et Olivier Petit avec les contributions de Corinne Tomczak et Jean-Pierre Frysou, est une première approche pour analyser le rapport Homme-Nature. *La charte étant un document de principe, le choix de l'étude comparée des chartes a été pris pour expliquer l'évolution du rapport Homme-Nature plutôt que de partir des faits et des réalisations concrètes des parcs.* En effet, La charte est un document contractuel inscrit dans le code de l'environnement qui associe au cours de son élaboration différents acteurs (habitants, communes, intercommunalités, Etat, chambres consulaires, Région, département, communautés de communes), elle définit un projet de territoire pour 15 ans. Son analyse permet de saisir rétrospectivement les grandes orientations et les principales évolutions sur un demi-siècle.

Quatre mouvements semblent se dessiner.

Rôle de conservateur et de sauvegarde

La prise de conscience de protéger la nature et de mettre en réserve de vastes territoires est antérieure à l'émergence des PNR. Toutefois, ce n'est qu'après la seconde mondiale puis dans les années 70 à la suite de la récession économique que l'on souhaite réagir à l'extension des agglomérations, au bouleversement de l'occupation des sols, au remembrement qui reconfigure les paysages, aux menaces sur les ressources naturelles et culturelles. On pressent qu'un monde disparaît. On prend conscience aussi de l'irréversibilité d'une action humaine particulièrement prédatrice dans le Nord-Pas-Calais, de la périurbanisation, des paysages détruits. Les PNR de première génération se construisent en réaction. Ils sont créés pour repenser le milieu naturel, le protéger et l'aménager en tant que pièce nécessaire de l'aménagement du territoire. Ils participent à la nouvelle attention au local, lieu privilégié de nouvelles aspirations face à la centralisation. Cette époque semble être un point de rupture sur différents plans : Les loisirs s'imposent face au travail, on se préoccupe davantage du cadre d'existence et de la qualité de vie. Les gestionnaires des parcs s'efforcent de soustraire des milieux naturels aux mutations de la société urbaine contemporaine, de panser les plaies de la révolution industrielle, de protéger le paysage rural et aider à le maintenir vivant. Ils développent l'accueil de la population, le tourisme, les lieux de détente. Restent les représentations culturelles de cette époque, à travers lesquelles la nature est un cadre de travail ingrat qu'il faut maîtriser et contraindre et qu'il s'agit de forcer à rendre productif.

¹ Aux déterminismes de l'histoire et les échelles du temps qui ont façonné les territoires, les PNR sont soumis à la globalisation de la problématique écologique. Une logique descendante les conduit à adapter localement les grandes directions internationales avec des références à la biodiversité, la protection de l'environnement. Ils doivent se conformer aux directives nationales ou supranationales, (2010, année internationale de la biodiversité-ONU-) régionales, (trame verte et bleue avec le Conseil Régional), ministérielles, préfectorales, municipales et les décliner dans les contextes locaux. A celles-ci s'ajoute une forme de proximité entre les différents acteurs du territoire et la gouvernance géographique, organisationnelle et institutionnelle et les lectures intersectorielles.

Conservation et patrimonialisation de la nature

Face à une transformation sans précédent des campagnes et la montée d'un engouement patrimonial, les PNR vont explorer la composante « patrimoine naturel » qui s'élargit au paysage rural sur le mode de la tradition menacée. Dans les faits, ce mouvement se construit autour de deux versants, conservatoire (protection des espèces, leur inventaire et leur connaissance, leur réapprovisionnement) et identitaire (les savoirs populaires techniques et naturalistes locaux). Des procédures sont mises en place pour *préserver des éléments rares remarquables (monuments, spécimens botanique et faunistique menacés)*. Une autre source de patrimonialisation de la nature consiste à protéger les habitats des espèces animales ou végétales jugés menacés : On crée des réserves botaniques et ornithologiques en référence aux musées², qui permettent de préserver la nature des activités humaines perturbatrices. Dans le même esprit, les espèces détruites sur le plan de la diversité sont l'objet de restauration : l'on « reconstitue le milieu végétal et forestier dégradé » selon des critères de sauvegarde divers (fonctionnalité, rôle écologique, degré de menace des milieux). Par ailleurs, des enquêtes sont entreprises sur les modes de vie et les cultures locales. Elles participent à un mouvement national de construction d'une identité territoriale et sensibilisent la population aux problèmes identitaires. Elles rendent emblématiques une espèce, un milieu, des hommes. Enfin, la nature devient le cadre d'activités associatives et de loisirs face au degré d'urbanisation. Il s'agit aussi d'explorer d'autres fonctions dont des fonctions paysagères. Toutes ces actions fabriquent du sens : l'homme et son environnement sont ancrés dans une histoire, il s'agit d'assurer la conservation d'un héritage naturel et culturel. On dépasse la simple association entre nature et culture pour mettre l'accent sur la relation étroite et l'interdépendance qui unit l'homme et le milieu, *d'autant plus naturel qu'il serait rare ou menacé*.

Le patrimoine comme réponse à la crise économique : priorité au développement

Mais peu à peu les élans initiaux se transforment, les demandes se diversifient et les enjeux se multiplient. Un tournant décisif va être pris. La conservation des sites naturels de qualité n'est plus une fin en soi. Il s'agit d'assurer des débouchés pour l'avenir. En mettant en valeur des systèmes sociaux liés à une technique ou à un environnement spécifique, en développant des animations pédagogiques, culturelles ou de recherche, le patrimoine naturel s'inscrit désormais dans des projets de développement régional et des partenariats sont noués avec les collectivités territoriales et les principales institutions. Contre la banalisation il faut optimiser la diversité humaine et biologique, stimuler la curiosité, envisager d'autres façons de faire à partir des pratiques et savoirs traditionnels, concilier des usages. La dimension paysagère prend de l'importance en termes d'urbanisme. La conservation du « patrimoine immatériel » vient également s'ajouter au travail des parcs ouvrant la porte à la requalification et à la labellisation des produits locaux : les objectifs sont multiples et majeurs : construire un outil de développement, fédérer la population, développer le lien social, faire naître une image.³ La nature acquiert une valeur en soi d'où sa protection stricte même si on admet son exploitation raisonnable, on s'attelle à restaurer la biodiversité ou réguler le fonctionnement. Une nouvelle vision de la conservation se diffuse qui souligne les interactions avec le développement économique, et dans ce cadre, le patrimoine réinventé devient un outil de promotion, de relance et de revalorisation des activités sur le point de disparaître.

² Il a été question de créer un musée de plein air mais sa préfiguration n'a pas été suivie d'effets faute de financements.

³ La marque Parc en 1997 vient consacrer la labellisation de productions, de services, de manifestations liées à l'activité économique et conformes à la protection et la valorisation du patrimoine.

Une montée en complexité

Durant les deux dernières décennies, ce mouvement va monter en complexité. La « prise en compte progressive et cumulative de la complexité des enjeux se traduit par un enrichissement de vocabulaire (préserver, coordonner, préserver et restaurer, préserver et sauvegarder, améliorer, mobiliser, mettre en cohérence) ». « La relation Homme-Nature devient plus systémique, en mettant en avant les interactions, les dépendances réciproques, la coévolution des systèmes naturels et humains. » (M. Marchyllie, O. Petit, C. Tomczak, J.-P. Frysou).

La nature devient un bien à gérer que l'on aborde à travers un ensemble de techniques destinées à rationaliser et optimiser les actions des PNR. On s'essaie à appliquer à la nature la recherche d'avantages, d'intérêt, de valeur. Cette démarche s'accompagne de procédures influant sur les objectifs, les choix et les pratiques, les résultats escomptés. Elle est le pendant d'une complexification organisationnelle, d'une montée en technicité, d'une professionnalisation. Elle montre aussi que certains secteurs sont plus prospectés que d'autres. Par ailleurs, l'application de mesures, de directives extérieures, de programmes, de contrats vont renouveler de fond en comble les approches. Jean-Pierre Geib attire notre attention sur les termes utilisés et les programmes d'action. Le passage des termes **cadre de vie⁴ au paysage puis au territoire**, employés les uns pour les autres, ne sont pourtant pas des synonymes mais bien des notions autonomes. Ils donnent une portée nouvelle au territoire considéré, non plus comme un espace vécu ou approprié, mais comme l'échelle pertinente et l'espace de décision pour poser les bases de l'application de ce que l'on va nommer désormais biodiversité et développement durable.

De même, on couple plusieurs notions qui apparaissaient contradictoires et qui désormais se répondent. Par exemple le développement et l'environnement font partie d'un même problème et sur la base de ce constat, l'on voit poindre un néologisme comme l'écodéveloppement, façon d'annoncer qu'une croissance peut s'effectuer sans compromettre l'environnement et que les activités doivent contribuer à cet objectif.

Le fil rouge de la biodiversité semble faire consensus mais les glissements sémantiques sont passés sous silence. Il renvoie désormais aux programmes tels que les *corridors écologiques*, *la trame verte et bleue*, *les cœurs de nature* mais aussi aux dynamiques externes imputables aux directives des politiques publiques⁵. Ainsi, le choix des termes est décisif pour la compréhension des enjeux. Il révèle des édifices conceptuels et des interprétations sociales changeantes et dynamiques du rapport homme nature. Il ne suffit plus de protéger la nature mais de la reconquérir et simultanément de penser un modèle de développement durable intégrant les enjeux de la biodiversité. Ceux-ci ouvrent la voie à l'urbanisme durable, l'éco-citoyenneté, l'excellence environnementale, l'éco-rénovation, l'écosystème. L'homme, autrefois accepté sous conditions dans la nature, invité pour des usages

⁴ Au-delà de la convergence des termes, des inflexions sont à noter: Cadre de vie : espace vécu, paysage : espace support visible et approprié, territoire : aménagement et stratégies de différents acteurs afin de le reclasser, caractérisé par une spécificité naturelle mais aussi une relation sociale, économique, politique, juridique et culturelle.

⁵ Parmi les programmes, on peut citer Natura 2000 qui identifie et valorise une valeur patrimoniale pour sa rareté ou sa fragilité, Trame verte, Trame bleue qui repose sur le constat que les milieux naturels sont répartis de manière hétérogène et vise à renforcer les connexions écologiques, les actions sur les arbres remarquables, les mesures agro-environnementales qui accompagnent les exploitations en combinant performance économique et environnementale, les ZNIEFF qui classe les zones d'intérêt écologique faunistique et floristique participant aux grands équilibres naturels ou espèces rares caractéristiques du patrimoine régional) ou Eden 62 autour des espaces sensibles).

récréatifs ou éducationnels, est désormais convié à s'impliquer, pour être au cœur du dispositif et construire un projet collectif et multidimensionnel de préservation d'un bien commun.

L'évolution du mode de compréhension nous fait prendre conscience de systèmes complexes tant au niveau macroscopique que microscopique. Désormais, on quitte les espèces patrimoniales et l'extériorité des supports matériels de la nature pour l'intériorité d'un processus qui passe par les acteurs.

L'enjeu est de créer les conditions de la gestion de la complexité, de mettre en œuvre les grands principes et de les traduire localement. Car, entre les déclarations d'intention sur la préservation de la planète et la sensibilisation effective des usagers au quotidien, le grand écart doit être géré.

L'appropriation des zones humides

Corinne Tomczak nous offre un retour sur une action de mobilisation ayant pour objectif de construire un lien entre les habitants du territoire et une de ses richesses emblématiques autour des zones humides. Elle montre l'importance de travailler avec les acteurs et leurs représentations parce qu'elles sont une manière d'intégrer la dimension humaine et sociale en rapport avec un milieu et en interaction avec les pratiques. Car lorsqu'il s'agit de valoriser les zones humides comme territoire de la biodiversité alors qu'elles sont considérées comme des non lieux, la gouvernance n'est pas simple. En effet, les zones humides représentent des milieux très variés (étangs, marais, canaux, tourbières, fossé, rivières, nappes superficielles et souterraines) qui représente 1/3 du territoire du parc. Rendues productives par les moines, elles ont bénéficié d'images tour à tour positives ou négatives parce que ces milieux étaient difficiles. Considérées comme le dernier bastion d'espaces naturels que l'homme n'avait pas totalement maîtrisé, elles ont changé d'activités au cours des siècles pour devenir aujourd'hui le lieu de nombreuses activités de plein-air (chasse, pêche, randonnée, etc.). Toutefois, l'évolution des représentations et la mobilisation ne coïncident pas avec le degré d'aménagement de ces espaces d'où une approche « bottom up » consistant à encourager les acteurs du territoire à s'emparer de ce domaine et à changer de regard. Pour répondre à cet objectif, le parc s'est appuyé sur l'ensemble des acteurs pour développer des projets, proposer des actions. La dynamique engagée a permis de travailler sous plusieurs entrées : entrées naturalistes, mais aussi historiques, culturelles, sportives, de monter des événements classiques ou insolites en intérieur, mais aussi en extérieur et en nocturne qui ont permis de toucher plus largement le public et de diffuser une très grande variété de messages. Ces initiatives ont permis de creuser le lien avec le territoire et la manière dont il était approprié et plus largement elles ont développé une fonction de lien social et de solidarité de proximité.

La basse vallée de la Slack : regards croisés

De même l'exemple de la basse vallée de la Slack présenté par Delphine Panossian montre que les zones humides sont des éléments du patrimoine local menacés alors qu'ils se caractérisent par une riche biodiversité liée à une grande variété d'habitats, une grande diversité floristique et bon nombre d'oiseaux migrateurs. Trois programmes d'actions ont été entrepris, hydrologique, agricole et écologique qui ont fait émerger la volonté nouvelle de mieux connaître l'histoire du territoire et de s'appuyer sur la parole des habitants dans l'écriture du futur programme. Dans la lignée de reconquête de ces sites et de leur reconnaissance sociale, la question est de mieux cerner les représentations. Celles-ci montrent que ces territoires marginalisés ou soustraits à l'influence humaine sont perçus différemment selon le regard qui est porté: méconnus par les non-initiés qui n'ont pas l'expérience

des lieux, informés et initiés par ceux qui en connaissent les caractéristiques pratiques et les aspects utiles et contraignants, comme les chasseurs ou les agriculteurs.

L'avenir du bocage

De même Yvon Brunelle pose la question de l'avenir du bocage en tant que système humain et naturel co-construit par l'homme et co-évoluant. Ce paysage identitaire, devenu rare et fragile reste compromis d'autant plus que le système social est obsolète. Il se présente comme un haut lieu de la biodiversité. En tant que tel, il est soumis à la conservation et à la restauration mais le fait qu'on souhaite le faire revivre peut être considéré comme un retour au passé et suspect. Le tout est de savoir comment restaurer, dans quel but et comment associer les acteurs dans cette démarche. Car bocage et histoire sont étroitement liés. Il a reculé de manière radicale au cours du XX^e siècle car il est foncièrement incompatible avec la transformation des activités agricoles et la recherche d'une productivité accrue. Il est enfin l'illustration de la polyculture-élevage avec une importance grandissante accordée à l'élevage dont les haies empêchent la divagation et procurent de l'ombre. La haie par production de fruits vient en complément de l'élevage et produit du bois de chauffage et du bois d'œuvre. Elle nécessite un travail long et fastidieux d'entretien peu valorisé et accessible autrefois aux enfants et aux personnes âgées éloignées du travail productif de la terre. Elle est une réserve à gibier pour les chasseurs. Dans les années 60, on s'inquiète des arrachages massifs des haies et de leurs corollaires (comblement des mares, arasement des talus). Des campagnes de replantation ont été menées dans les années 70 réimposant la non spécialisation. Cependant le mouvement d'arrachage de haies se poursuit. Pourtant le bocage abrite une diversité de milieux et d'habitats et les haies assurent des fonctions variées (sites d'alimentation, de reproduction, de refuge à l'égard d'une grande diversité d'espèces animales, rôle de corridor ou de maintien des insectes pollinisateurs). Outre ses fonctions agronomiques, il est reconnu pour sa fonction antiérosive, la qualité et la singularité esthétique du paysage. Mais cette biodiversité reste fragile car elle est dépendante des pratiques agricoles. La restauration écologique du bocage passe par une démarche volontariste qui consiste à trouver des réinterprétations d'anciennes techniques ou réinventer des activités de substitution qui permettent une reprise économique. La question est de savoir comment organiser ce volontarisme et s'il est légitime.

Le bocage et ses « services rendus »

Une des pistes pour contribuer à la survie du bocage a été de développer une expérimentation basée sur une méthode participative et de travailler sur les représentations des différents acteurs « agriculteurs, représentants d'association, chasse, pêche, randonnées, naturalistes, artisans – commerçants, professeurs des écoles, propriétaires de gîte, habitants, etc. en mettant en exergue « les services rendus » du bocage. Cette approche évoquée par David Moulin a réussi à dégager un consensus sur un certain nombre de points et favorisé la construction d'une vision collective. « L'engagement des acteurs d'un territoire pour la préservation de leur environnement et de leur cadre de vie sera facilité en révélant par exemple l'importance des services rendus par les écosystèmes, les synergies et les interdépendances entre ces services, les fournisseurs et les bénéficiaires ». L'expérimentation a été menée sur « un panel d'acteurs représentatifs autour de l'identification des services rendus, sur la sélection qu'ils retiendraient pour la préservation, sur la caractérisation d'une situation future souhaitable et les mesures pour la mettre en place ».

Les résultats ont mis en avant la conservation et l'augmentation de la biodiversité qu'offrent les habitats bocagers (haies, bandes boisées, arbres têtards), la limitation de l'érosion et du ruissellement,

la production de bois, la qualité du paysage ainsi que les mesures à prendre tant au niveau des techniques agricoles, que de la replantation des haies et de la formation pour les entretenir, l'exploration de la filière bois-énergie et les actions de sensibilisation pour la transmission d'un patrimoine humain et naturel identitaire.

Enfin le travail sur les représentations passe aussi par les institutions (comme l'éducation nationale ou les associations) qui sont chargées de développer des actions éducatives vis-à-vis de la biodiversité et d'agir sur elles : ainsi, Jean-Luc Vago nous donne l'exemple du programme biodiver'lycée et d'une offre d'accompagnement à la mise en place d'ateliers dédiés à la biodiversité régionale autour des modifications « des papillons de jour » et de leur restauration.

Les PNR à la croisée des chemins

Guillaume Lemoine nous propose les premiers constats: *la nature est d'une complexité époustouflante et dès que l'on s'empare du sujet, on s'aperçoit qu'il y a de nombreuses portes d'entrée.* Pour bien apprécier l'effet parc sur la relation Homme-Nature. Il reprend la question qu'est-ce que la nature ? Qu'est-ce qui est naturel ? Quelle est l'image que l'on a de la nature ? Pour évoquer l'impossibilité d'obtenir un consensus à ce sujet. Par contre : à la question qu'est-ce qui est naturel ? On peut affirmer que rien n'est naturel et que tout participe de la construction humaine à des degrés divers. Seuls certains rares écosystèmes sont peu modifiés par l'homme (plages, levée de galets) et ces mêmes écosystèmes n'échappent aux changements globaux. A la place de naturel, on privilégiera plutôt le terme de naturalité, de degrés de naturalité ou de degré d'anthropisation car la nature pour l'homme ce sont les ressources et la valeur qui lui sont associées. Ainsi ce qui a changé dans la relation Homme-Nature c'est l'augmentation de l'anthropisation des territoires dans une quasi-complète méconnaissance du fonctionnement des processus naturels. Face à ces constats, Guillaume Lemoine revient sur le rôle du parc, territoire d'innovation et d'expérimentation du développement durable avant la lettre dans des espaces naturels peuplés. Parce qu'ils ont fait de la relation homme et espaces naturels leur marque de fabrique, ils ont pu et su conserver, protéger voire développer le patrimoine naturel qui fait la spécificité du territoire et qui a justifié la création des PNR et sa labellisation. Mais les parcs sont à la croisée des chemins. Entre nature reconstruite comme une fade copie, qui exclut les espèces invasives ou une sanctuarisation de la nature voire une *nature réinventée en ville*, la tentation parcologiquement incorrecte serait de permettre à la nature qu'elle reprenne ses droits pour laisser le champ libre aux espèces qui « souhaiteraient » s'y installer. Plus tempérée est la démarche qui consisterait à éviter que l'on gaspille ces ressources en laissant la nature reconquérir les espaces et ce d'une manière spontanée mais contrôlée. Les réservoirs de biodiversité et de génétique pourraient être préservés afin ne pas hypothéquer à long terme les conditions de survie.

Complexité écologique et complexité sociale : anticiper les défis de demain

Au terme de la journée, les communications et les échanges pose les jalons d'une réflexion majeure sur les relations Homme-Nature mais aussi sur ce qui converge autour de cette thématique. Elles offrent le témoignage de ce qui incarne 40 ans plus tard de développement durable dans un contexte de transfert de compétences aux collectivités locales. Elles apportent un éclairage autour de la perception d'Homme-Nature à travers une démarche de protection à une gestion intégrée, à une démarche participative et d'une vision de cadre de vie à une vision plus technicisée. L'étude des chartes a permis d'approcher la réalité des faits mis en relief les contradictions entre l'expérimentation, la nécessité effective de mettre en place des projets, de les construire, de se pencher sur les réalisations et les moyens de la réalisation en adéquation avec les objectifs. A ce titre, elle montre que les PNR ont construit une stratégie collective autour des spécificités régionales :

Intervenir sur des espaces pauvres les « espaces naturels sensibles », les « zones humides » pour le dire autrement des espaces non exploités par l'homme ou faiblement pour en faire des territoires riches ou viables économiquement ou écologiquement. Passer du banal à l'extraordinaire en travaillant sur les lieux et espèces « remarquables » et les rendre emblématiques, limiter les effets dommageables du foncier, de la périurbanisation, masquer les activités d'extraction qui ont défiguré ou défigurent le paysage en les intégrant en toile de fond dans le paysage, aider la nature à reconquérir sa place par extension, par lien de continuité, par densification, par maillage, par la réintroduction des variétés rustiques rares ou disparues, par la reconstruction de systèmes. Sur le plan de la vision de la nature ; contribuer à prendre les hommes en compte dans leur relation à la nature et dans leurs représentations car elle influe sur les comportements et sur les actions et considérer les patrimoines naturel et culturel indissociables; miser toujours plus sur l'animation et l'éducation à l'environnement. Sur le plan de la méthode ; fabriquer du consensus, convaincre plutôt contraindre, négocier plutôt qu'imposer. Sur le plan économique, s'appuyer sur les spécificités patrimoniales pour favoriser le développement économique du territoire, l'économie de proximité, les circuits courts. Pour parvenir à ces objectifs, ils ont adapté des outils et développé une capacité à l'expérimentation. Un pas immense a été franchi. Les parcs ont réussi à mener des actions exemplaires; à s'imposer comme des acteurs de l'éducation et de la gestion des espèces et espaces remarquables, de conseils aux communes. Il nous faut maintenant spécifier avec exhaustivité le rapport à la nature qui valoriserait leur exception. Car le rapport Homme-Nature ne peut se comprendre indépendamment de son domaine d'application, des protagonistes qu'il implique, des conditions des interventions et de ses transformations successives et rend indispensable de mettre en relief la différence entre la gestion intentionnelle et la gestion effective. Aussi, Il est difficile de cerner la hiérarchisation des objectifs ou des sous objectifs dans le rapport Homme-Nature et de dégager le ou les prismes dominants. Il est difficile de déterminer si l'on a privilégié le domaine économique, la conciliation ou le fonctionnement du milieu et des espèces, si l'on a modifié la place de l'homme au sein de la nature ou si on tend à remettre l'homme en symbiose avec la nature. On prend aussi conscience que les PNR sont loin de tout maîtriser sur le territoire, des acteurs, des dispositifs européens ou nationaux ou régionaux entrant en compte, qu'ils sont soumis à une forte dépendance horizontale et verticale, à des périmètres qui se chevauchent, qu'ils sont parfois relégués à un rôle secondaire.

C'est pour cette raison que cette rétrospective, si elle peut servir de base pour un premier bilan, nous invite expressément à clarifier les problèmes et les enjeux. En mobilisant les approches pluridisciplinaires et qualitatives du Conseil scientifique avec qui les PNR entretiennent un partenariat depuis 1993, les participants à cette journée envisagent de poursuivre la réflexion afin de déterminer ce qui est de son ressort et ce qui ne l'est pas, de préciser les liens qui existent avec les différents échelons, comment les parcs se situent par rapport aux autres, aux acteurs, aux actions et comment ils contribuent à une meilleure gestion effective du rapport Homme-Nature.

Les PNR : bras de la nature ou « force de propositions » ?

Le défi intellectuel est considérable car à la complexité écologique s'ajoute la complexité sociale.

Sur le plan de la complexité écologique : le déplacement des curseurs homme nature interroge une vieille frontière entre les mondes de la culture et de la nature et oblige à repenser la relation, son clivage et ses oppositions. L'homme ne se différencie pas de l'arbre du vivant et est un élément du système. Cette nouvelle vision souligne désormais que l'ensemble des espèces qui peuplent notre planète sont des ressources indispensables (médicaments, matières premières), vitales à préserver au titre d'une « assurance vie sur terre ». Elle nous oblige à penser les relations qui existent entre toutes les espèces sous forme d'interactions complexes entre de multiples niveaux d'organisation, à faire face

à la difficulté à comprendre les mécanismes naturels, à prendre en compte l'incertitude et être prédictif, à trouver la bonne distance entre la protection de la nature pour elle-même et celui de la préservation des services pour l'homme et à relocaliser cet ensemble sur le terrain.

Sur le plan de la complexité sociale : la réforme territoriale de décembre 2010 met en lumière les problèmes inhérents des dispositifs actuels. Elle interroge la contrainte des périmètres, la signification des lieux et l'articulation des échelles à l'heure où la Picardie s'inscrit dans les hauts de France et où les relations transfrontalières avec la Belgique sont à creuser. Des étapes supplémentaires sont à franchir car il s'agit de trouver les maillons intermédiaires qui ne superposent pas à d'autres pour garder sa substance et sa raison d'exister et rendre possible les transferts de connaissances et d'expériences.

Le défi n'est pas seulement dans la connaissance mais aussi dans la méthode. La gouvernance est un principe séduisant mais qui doit se plier aux conditions d'une nouvelle approche susceptible de gérer la complexité. Car le modèle de décision, normalement fondé sur les savoirs scientifiques et la représentativité, est reporté aujourd'hui sur la démocratie participative. Or les expériences montrent que la participation n'est pas une recette miracle, elle a ses inconvénients, avec les tentations des plus forts, des personnes peu concernées, de la méconnaissance des problèmes, etc. Ainsi, un nouvel outil d'adhésion sociale aux politiques publiques qui suppose une analyse fine du jeu des acteurs est à construire. De plus, on se rend compte que les questionnements dans la relation homme nature sur lesquels portent les actions et les représentations qui lui sont associées, sont sémiotisés, manière de dire que les mots et les idées qui vont guider les interventions sont des interprétations à même d'attiser les controverses.

Alors, faut-il de la gouvernance pour changer les mentalités et/ou s'appuyer sur les connaissances disponibles, sous-employées et tenter de construire une vision partagée et partageable ? La réponse se devine, le conseil scientifique est un atout : il a l'originalité de réunir une équipe pluridisciplinaire qui peut traiter à la fois des questions bio-centrées et anthropocentrées. Il a la capacité de clarifier conceptuellement nos catégories de pensée, limiter l'appréciation hasardeuse des concepts en se focalisant sur des enjeux sociaux plus que techniques. Il peut aider les acteurs du parc à s'abstraire des contraintes respectives et à s'émanciper des dynamiques institutionnelles et politiques, de réagir face aux mises à l'épreuve des experts, profanes, prestataires et commanditaires. C'est en instaurant un nouveau rapport avec les savoirs universitaires, la politique et les différents acteurs et en élargissant le champ de vision que les parcs contribueront à produire la nature renouvelée des parcs.

L'intégralité des actes sera disponible en téléchargement sur le site internet d'Espaces naturels régionaux www.enrx.fr et sur celui de la Fédération des parcs naturels régionaux de France www.parc-naturels-regionaux.fr à compter de la mi-octobre 2016.